

« Quelles actions contre la  
précarisation de et dans  
l'Éducation nationale »



**Rappel !**

Chaque personnel a droit à 12 jours de formation syndicale par an. Le stage est ouvert à tou.te.s, syndiqué.e.s et non-syndiqué.e.s.

C'est l'occasion de se retrouver entre collègues et de découvrir un syndicat combatif.

**La demande doit être faite un mois à l'avance.**

**Contactez-nous !**